

**Identification de l'organisme qui passe le marché** : COMMUNE DE LA FARLEDE, 140 place de la Liberté, 83210 La farlède

**Objet du marché** : Prestations de maintenance des écrans numériques interactifs de la ville de La Farlède

**Durée du marché** : L'exécution des prestations débute à compter de la date de notification du marché. Les délais sont mentionnés à l'article 1.4 du CCAP

**Procédure de passation** : La procédure de consultation utilisée est la procédure adaptée. Elle est passée en application des articles L2123-1 et R2123-1 à R2123-7 du Code de la Commande Publique.

C'est un marché à prix mixtes, unitaires et forfaitaires.

Les prestations donnent lieu à un marché ordinaire pour la partie forfaitaire et un accord cadre à bons de commande pour la partie unitaire.

Pour la partie unitaire, l'accord-cadre sans minimum et avec maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande.

C'est un marché public de Techniques de l'Information et de la Communication.

**Modalités d'attribution** : Le délai de validité des offres est fixé à 90 jours.

Les entreprises peuvent présenter leur offre sous forme de groupement.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entreprises attributaire du marché : groupement solidaire ou de préférence conjoint avec solidarité du mandataire.

**Critères de sélection** : 1) Prix des prestations 50%

2) Valeur technique 40%

3) Performances en matière de protection de l'environnement 10%

Les sous-critères sont détaillés dans le règlement de la consultation.

**Date limite** : Date et heure limites de réception des offres : le 28 juillet 2025 à 12H.

**Renseignements divers** : Le dépôt des réponses s'effectue OBLIGATOIREMENT par voie électronique via le profil acheteur de l'acheteur public : [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr)

Les dépenses seront imputées au budget communal de l'année en cours, section fonctionnement.

Paiement par mandat administratif.

Instance chargée des procédures de recours et service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal administratif de Toulon - 5 rue Racine - 83041 Toulon Cedex 9 - Tél :04 94 42 79 30

Courriel : [greffe.ta-toulon@juradm.fr](mailto:greffe.ta-toulon@juradm.fr)

Référence interne de la consultation : 2025PA15

**Adresse Internet** : Le dossier de consultation doit être retiré par voie électronique à l'adresse internet suivante : <http://www.marches-securises.fr>. Ce site est d'accès libre, direct et complet.

**Date d'envoi de l'avis à l'organisme de publication** : le 27 juin 2025.